

Monsieur

la v<sup>re</sup> du 29 du passé

me fut d'olure vi h<sup>er</sup> au soir apres les sept  
heures. et l'ordy à boy maty fit engeriner  
le commandement vous y compris à d'ly  
à qui il touzait, qui est maintenant veni  
se preparant pour partir au plus v<sup>l</sup>.  
Vous remenant d'assett. de la poine que  
il vous s'a plou yrendre. Pens que me  
Mandoy d'arow bon honneur. Combien  
le vous enuore ce traite de Roy pour vous donner  
de passetemps parmy vos tourmes et occasy  
des d'urafes seculatant. Vous yrend  
que quand l'ours assez ven que le Roy jesse  
r'euore, et si il vous aura plou l'ofai sem  
avec le fengs v<sup>er</sup>es by Nihil, fere Nihil ce  
m<sup>is</sup> Nihil. Je vous en f'le  
Monsieur et auray pour luy grand obligat<sup>ion</sup>  
grand me honorer de vos lettres missives  
de la sante de Monsieur auquel  
j'ouore adre adre ce s'ens

Monsieur

Je vous en f'le  
Cornelle Van der Meij

De la Haye  
v<sup>l</sup> 20 September  
1634.

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*